

TITRE DE LA FORMATION	
Utiliser un extincteur en toute sécurité	
PUBLIC VISE - PREREQUIS	
Personnel chargé d'intervenir et de mettre en œuvre les moyens appropriés dans le cadre du risque d'incendie	
NOMBRE DE PARTICIPANT	
Minimum 4 personnes. Maximum 12 personnes	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser l'alerte des secours • Maîtriser l'utilisation d'extincteurs • Pouvoir transmettre ces informations aux autres salariés sur les dispositifs de sécurité et les règles à respecter en ce domaine. 	
APTITUDE	
Savoir observer, analyser et agir en toute sécurité	
CONTENU	
<ul style="list-style-type: none"> • Procédures de l'alerte • « Triangle du feu » • Différentes classes de feu • Agents extincteurs • Présentation et description de différents matériels d'extinction 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de l'agent extincteur • Méthode de mise en action • Position d'attaque au feu • Extinction sur feux réels
METHODE PEDAGOGIQUE	
Exposés participatifs, démonstrations, entraînements par ateliers, mises en situations pédagogiques, travaux de groupe ; Document de synthèse remis au stagiaire.	
DATE ET LIEUX	
A définir lors de la signature de la convention de formation	
DUREE	
2 heures de formation	
SUIVI ET EVALUATION	
<p>Mise en œuvre d'un QCM de fin de stage afin de valider l'intégration de la partie théorique.</p> <p>Mise en pratique sur site en réel et évaluation de l'agent sur la mise en pratique et valider les objectifs de la formation</p> <p>Remise d'une attestation de formation professionnelle à chaque participant</p>	
INTERVENANT	
Un formateur ayant les compétences en incendie.	
MATERIEL PEDAGOGIQUE :	
Matériel de simulation : extincteur, (eau, CO2, poudre), bac à feu.	
COMPETENCES A DEVELOPPER	
Analyser la situation, intervenir avec un extincteur en toute sécurité, appeler les secours, évacuer/faire évacuer la zone sinistrée	
TARIFS	
Tarifs : 150.00 € H.T / Personne – Tarifs de groupe (de 4 à 12 personnes) : 400 € H.T	
DELAIS D'ACCES	
Stagiaire seul : 1 à 3 mois - Groupe : 1 mois	
ACCESSIBILITE	
<p>Pour les formations inter-entreprise, les locaux utilisés respecte les normes d'accessibilité PMR.</p> <p>Pour les formations intra-entreprises, les locaux utilisés sont ceux du client ou à défaut des locaux choisis par le prestataire et en conformité PMR.</p> <p>La formation sera adaptée en rapport à d'éventuelle handicap pouvant être présenté par des stagiaires.</p>	